

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DU 5 AOÛT 2024**

Session ordinaire du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 5 août 2024 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5

Absences

Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présentes, mesdames France Dumont, directrice générale adjointe, et Françoise Ruel, greffière adjointe.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 8 juillet 2024
- 2) Séance extraordinaire du 25 juillet 2024

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Dépôt de la liste 2024 des propriétés mises en vente pour non-paiement des taxes municipales.
- 3) Nomination d'un représentant pour les ventes pour taxes 2024.
- 4) Destruction de documents selon le calendrier de conservation dans le Guide de gestion des documents municipaux.
- 5) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques relatifs à divers dossiers.
- 6) Cité Construction – Paiement du décompte progressif numéro 1 relatif aux travaux de réfection du Barrage Sawyerville.
- 7) Excavation Danny Prévost inc. – Paiement d'honoraires professionnels relatifs à la piste cyclable.
- 8) Gravière Bouchard – Approvisionnement en gravier pour la piste cyclable.
- 9) Tech-Nic Réseau Conseil – Offre de services en informatique.
- 10) E360S – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de pompage aux stations d'épuration de Cookshire et Sawyerville.

- 11) Solmatech – Paiement d’honoraires professionnels concernant la caractérisation environnementale de sols pour le réaménagement de l’intersection du chemin Fraser et de la route 212.
- 12) Programme « Place aux jeunes du Haut-Saint-François » du Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François – Demande de soutien financier pour l’année 2024-2025.
- 13) Ressources humaines – Contrats d’embauche pour deux employés cadres.

G. Urbanisme et inspection

- 1) GESTIM Inspection-Urbanisme – Offre de services d’assistance temporaire en inspection.

H. Loisirs, communications et vie culturelle

- 1) MorphArt Créations inc. – Offre de services en photographies professionnelles.
- 2) Évènement « À table » de RURART – Demande de partenariat.
- 3) Piscine municipale – Avis de fermeture à compter du 19 août 2024.

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Embauche d’un journalier occasionnel.
- 2) Ressources humaines – Embauche d’un journalier conducteur de véhicules lourds permanent.
- 3) Ressources humaines – Démission d’un journalier occasionnel.

J. Sécurité publique, activités d’agglomération

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 359-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 afin d’encadrer la sécurité des piscines et spas* – Adoption.
- 2) *Règlement numéro 360-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 de la Ville de Cookshire-Eaton afin d’encadrer le service d’entreposage sur le territoire* – Adoption.
- 3) *Règlement numéro 361-2024 relatif au traitement des élus de la Ville de Cookshire-Eaton* – Adoption.
- 4) *Règlement numéro 363-2024 relatif à la création d’une réserve financière pour le développement de la Ville de Cookshire-Eaton* – Adoption.

N. Varia

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture

La greffière adjointe certifie que l’avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l’heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-08-9774

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 août 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 8 juillet 2024

Résolution 2024-08-9775

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Séance extraordinaire du 25 juillet 2024

Résolution 2024-08-9776

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juillet 2024 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) Un citoyen sur la rue Plaisance demande un suivi quant aux dommages de son terrain subis à la suite de récentes inondations. Il s'agirait d'un second dommage, le premier ayant eu lieu il y a une dizaine d'années et la Ville aurait procédé à des travaux de réfection.

Le conseil indique qu'il vérifiera auprès du ministère de l'environnement quant aux précautions à effectuer afin de prévenir la crue des eaux.

Le citoyen demande un demi-voyage de camion 10 roues de gravier avec de la main d'œuvre et souligne le besoin potentiel de son terrain voisin. Le maire indique que la demande sera transmise aux Service des travaux publics pour une visite des lieux d'ici deux semaines et analyse pour les travaux de réfection le cas échéant.

E. Correspondance

Aucune pour le conseil municipal.

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois.

Résolution 2024-08-9777

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 5 août 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité des finances;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'approuver la liste des comptes à payer jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Dépôt de la liste 2024 des propriétés mises en vente pour non-paiement des taxes municipales.

Résolution 2024-08-9778

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de transmettre au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* et les articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC du Haut-Saint-François la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal* et aux articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Nomination d'un représentant pour les ventes pour taxes 2024.

Résolution 2024-08-9779

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a, par sa résolution numéro 2024-08-9778 adoptée lors de la séance ordinaire du 5 août 2024, transmis au bureau de la MRC du Haut-Saint-François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal* et les articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le **jeudi 14 novembre 2024 à 10 h**;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des articles 1038 du *Code municipal* et 536 de la *Loi sur les cités et villes*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le directeur général ou, en son absence, la trésorière, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 14 novembre 2024, à enchérir, pour et au nom de la Ville, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Ville, tout immeuble de son territoire mis en vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Destruction de documents selon le calendrier de conservation dans le Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2024-08-9780

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser la destruction des documents relatifs aux véhicules décrits en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques relatifs à divers dossiers.

Résolution 2024-08-9781

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement au montant

de 8 205,70 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre, s.e.n.c.r.l. définis comme suit :

Objet	Montant
1. Litige juridique – Règlementation municipale.	2 083,86 \$
2. Renouvellement de la convention collective	4 753,58 \$
3. Relations de travail	222,49 \$
4. Dossier général	1 145,77 \$
Total :	8 205,70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Cité Construction – Paiement du décompte progressif numéro 1 relatif aux travaux de réfection du Barrage Sawyerville.

Résolution 2024-08-9782

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu :

D'AUTORISER le paiement d'un montant de 189 009,70 \$ (taxes incluses) à Cité Construction TM inc. concernant les travaux de réfection du Barrage Sawyerville (X0002545), selon le décompte progressif n° 1 daté du 22 juillet 2024 et la résolution d'adjudication du contrat numéro 2024-03-9458;

DE PERMETTRE ce paiement conditionnellement à l'obtention de l'approbation du surveillant des travaux de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Excavation Danny Prévost inc. – Paiement d'honoraires professionnels relatifs aux travaux d'excavation pour la piste cyclable.

Résolution 2024-08-9783

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 887,85 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Excavation Danny Prévost inc. relatifs aux travaux d'excavation pour la piste cyclable.

Cette dépense est financée par le fonds de développement en vertu du règlement relatif à la création d'une réserve financière pour le développement de la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Gravière Bouchard – Approvisionnement en gravier pour la piste cyclable.

Résolution 2024-08-9784

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 726,89 \$ (taxes incluses) à Gravière Bouchard concernant l'approvisionnement en gravier pour la piste cyclable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Tech-Nic Réseau Conseil – Offre de services en informatique.

Résolution 2024-08-9785

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 261,52 \$ (taxes incluses) à Tech-Nic Réseau Conseil concernant l'utilisation d'une banque annuelle de temps en services informatiques.

La direction générale adjointe est nommée comme représentante municipale pour assurer la gestion de ces services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) E360S – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de pompage aux stations d'épuration de Cookshire et Sawyerville.

Résolution 2024-08-9786

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 5 630,15 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de E360S concernant les travaux de pompage aux stations d'épuration de Cookshire et Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Solmatech – Paiement d'honoraires professionnels concernant la caractérisation environnementale de sols pour le réaménagement de l'intersection du chemin Fraser et de la route 212.

Résolution 2024-08-9787

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 5 580,89 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Solmatech concernant la caractérisation environnementale de sols pour le réaménagement de l'intersection du chemin Fraser et de la route 212.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Programme « Place aux jeunes du Haut-Saint-François » du Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François – Demande de soutien financier pour l'année 2024-2025.

Résolution 2024-08-9788

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'accorder une aide financière au montant de 1 380,75 \$ pour le projet « Place aux jeunes » de l'année 2024-2025 du Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Ressources humaines – Contrats d'embauche pour deux employés cadres.

Résolution 2024-08-9789

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le contrat d'embauche respectif des deux employés cadres suivants :

Titre	Date effective
Coordonnateur(trice) du Service des loisirs, communications et vie culturelle	2024-08-05
Directeur du Service des travaux publics	2024-08-19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Urbanisme et inspection

- 1) GESTIM Inspection-Urbanisme – Offre de services d'assistance temporaire en inspection.

Résolution 2024-08-9790

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE soit acceptée l'offre de services de GESTIM Inspection-Urbanisme concernant de l'assistance temporaire en inspection à raison d'une journée par semaine pour un budget maximal de 12 000 \$ (taxes applicables en sus);

QUE soit attribué, pour la durée de ces services, à monsieur Joao Barrote les mêmes pouvoirs et obligations que tout inspecteur de la Ville;

QUE le conseil municipal se réserve le droit de résilier l'entente de services à tout moment selon la recommandation de l'administration municipale;

QUE le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement soit nommé pour représenter et signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Loisirs, communications et vie culturelle

- 1) MorphArt Créations inc. – Offre de services en photographies professionnelles.

Le conseil est informé de l'offre de services et l'analysera pour des besoins annuels ultérieurs le cas échéant.

- 2) Évènement « À table » de RURART – Demande de partenariat.

Résolution 2024-08-9791

CONSIDÉRANT la demande de partenariat pour l'évènement « À table » de RURART qui se tiendra le 21 septembre 2024;

CONSIDÉRANT l'aide financière annuelle précédemment octroyée au montant de 300 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'accorder une aide financière au montant de 300 \$ pour l'activité « À table » de RURART art contemporain en milieu rural pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Piscine municipale – Avis de fermeture à compter du 19 août 2024.

Avis informatif de fermeture de la piscine municipale à compter du 19 août 2024, à moins de combler le remplacement de ressources humaines.

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Embauche d'un journalier occasionnel.

Résolution 2024-08-9792

CONSIDÉRANT les recommandations de l'agente aux Travaux publics pour l'embauche d'un journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de retenir les services du candidat numéro TP-LISBRY, rétroactivement au 13 mai 2024, afin d'occuper un poste de journalier occasionnel selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ressources humaines – Embauche d'un journalier conducteur de véhicules lourds permanent.

Résolution 2024-08-9793

CONSIDÉRANT les recommandations de l'agente aux Travaux publics pour l'embauche d'un journalier conducteur de véhicules lourds permanent;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général pour la création d'un poste de journalier conducteur de véhicules lourds permanent;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services du candidat numéro TP-LABALE, afin d'occuper un poste de journalier conducteur de véhicules lourds permanent selon la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Ressources humaines – Démission d'un journalier occasionnel.

Résolution 2024-08-9794

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de démission au poste de journalier occasionnel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission du salarié numéro TP-BOUNAT en tant journalier occasionnel au Service des travaux publics;

QUE cette fin d'emploi soit rétroactive au 17 juillet 2024;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements au salarié pour les services accomplis au sein de l'organisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

Aucun.

K. Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L. Avis de motion

Aucun.

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement numéro 359-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 afin d'encadrer la sécurité des piscines et spas – Adoption.*

Résolution 2024-08-9795

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'adopter le *Règlement numéro 359-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 afin d'encadrer la sécurité des piscines et spas*, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) *Règlement numéro 360-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 de la Ville de Cookshire-Eaton afin d'encadrer le service d'entreposage sur le territoire – Adoption.*

Résolution 2024-08-9796

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adopter le *Règlement numéro 360-2024 amendant le règlement de zonage numéro 286-2021 de la Ville de Cookshire-Eaton afin d'encadrer le service d'entreposage sur le territoire*, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) *Règlement numéro 361-2024 relatif au traitement des élus de la Ville de Cookshire-Eaton – Adoption.*

Résolution 2024-08-9797

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'adopter le *Règlement numéro 361-2024 relatif au traitement des élus de la Ville de Cookshire-Eaton*, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) *Règlement numéro 363-2024 relatif à la création d'une réserve financière pour le développement de la Ville de Cookshire-Eaton – Adoption.*

Résolution 2024-08-9798

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'adopter le *Règlement numéro 363-2024 relatif à la création d'une réserve financière pour le développement de*

la Ville de Cookshire-Eaton, tel que déposé et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Un registre d'approbation référendaire sera tenu le jeudi **22 août 2024**, dont la greffière adjointe est nommée pour agir comme représentante aux fins de l'article 569.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

Aucun.

O. Période de questions

- 1) Un citoyen questionne le conseil municipal au sujet de la vente pour taxes annuelle.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2024-08-9799

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 19 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière adjointe